

PTSM21

Projet Territorial de Santé Mentale Côte d'Or

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

Réalisé par :

Julie LIEGEON

Coordinatrice du PTSM 21



SOMMAIRE

INTRODUCTION	04
FONCTIONNEMENT DU PTSM 21	05
ENVELOPPE PTSM	08
BILAN DU PTSM 21 ET SUITE	10
SISM	11
SENSIBILISATIONS	13
APPUI AUX ACTEURS	15
CONCLUSION & PERSPECTIVES 2025	17

INTRODUCTION

Le Projet Territorial de Santé Mentale de Côte-d'Or (PTSM 21) poursuit sa mission en 2024, s'inscrivant dans la dynamique amorcée depuis sa création en novembre 2019. Cette année marque une transition significative avec la clôture du premier cycle d'actions (2019-2024) et la préparation d'un nouveau projet structurant pour le territoire.

L'année 2024 a été marquée par la poursuite et le renforcement des actions intersectorielles et multipartenariales. Les actions se sont articulées autour de trois axes majeurs :

1. Coordination territoriale et animation du réseau santé mentale : participation active aux instances, déploiement des Centres Régionaux Psychotraumatisme (CRP) pour adultes et mineurs, et accompagnement des Contrats Locaux de Santé (CLS). Par ailleurs, un appui a été apporté au Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), notamment par le financement de la formation de formateurs en Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) pour le coordinateur du CLSM et la participation au groupe de travail logement impulsé par cette instance.
2. Promotion de la santé mentale et lutte contre la stigmatisation : co-organisation de la 3^e édition des Foulées Douces prévue en octobre 2024, mise en œuvre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) et démarrage de nouvelles sensibilisations ciblant divers acteurs sociaux.
3. Renforcement des dispositifs de formation et d'accompagnement : accompagnement des travailleurs pairs et soutien aux acteurs sociaux dans le domaine du logement et des parcours de soins.

Cette année a également été marquée par une forte dynamique nationale autour des PTSM, avec la fin de la première génération et des bilans réalisés dans de nombreux territoires. Un « Tour de France des PTSM », organisé par la Délégation ministérielle à la Santé mentale et à la Psychiatrie (DMSMP), a permis de recueillir les expériences et de formuler des orientations pour les PTSM 2.0. Ce travail a culminé avec la première journée nationale dédiée aux PTSM le 4 décembre 2024, impulsée par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS).

Enfin, un travail important a été engagé concernant la réalisation d'une grande partie du bilan des actions menées sur la période 2019-2024. Cette dynamique se poursuivra en 2025, avec la finalisation du bilan en concertation avec les partenaires, l'actualisation d'un diagnostic territorial partagé, et le lancement des travaux d'écriture du prochain PTSM. Ces étapes permettront d'orienter les futures actions en santé mentale pour le territoire de la Côte-d'Or.

FONCTIONNEMENT DU PTSM 21



En 2024, le poste de coordinatrice a été assuré à temps plein par J. LIEGEON,

Le poste d'animatrice de santé a quant à lui pu être assuré uniquement durant 2 mois au cours de l'année 2024.

Concernant la gouvernance, un bureau est chargé d'assurer la coordination opérationnelle des actions et priorités. C'est la coordinatrice qui les planifie, anime.

À noter que le CH de Semur-en-Auxois a été invité de manière récurrente au cours de l'année.

MEMBRES DU BUREAU - REPRÉSENTÉ PAR



Julie LIEGEON



Jean-Michel RENAUD



Aline GUIBELIN
Célia GIROUX



Jean-Louis LAVILLE
Jean-Paul VERDIER



François MARTIN
Julie MAILLARD



En attente



Lionel PASCINTO



Patrice DUROVRAY



Pr Jean-Christophe CHAUVET-
GELINIER
Dr Eddy PONA VOY
Corinne CALARD



Catherine GOZZI
Lionel POUHIN

FONCTIONNEMENT DU PTSM 21

BUREAUX DU PREMIER SEMESTRE 2024

18 janvier 2024

- Présentation du rapport d'activité 2023.
- Planification des priorités 2024, notamment :
 - Coordination avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).
 - Appui stratégique aux Contrats Locaux de Santé (CLS) et Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM).
- Le PTSM a reçu une enveloppe ARS de 100 000 € qui sera allouée aux projets prioritaires du département.

14 mars 2024

- Présentation du projet Psycare, projet de recherche sur les stratégies de traitements personnalisés composites pour les personnes à ultra-haut risque (UHR) de psychose ou ayant un premier épisode psychotique (PEP).
- Présentation du Centre Expert de la Dépression Résistante, porté par le CHU de Bourgogne.
- Participation au Tour de France des Projets Territoriaux de Santé Mentale, organisé par la délégation ministérielle de la santé mentale.

11 avril 2024

- Présentation du projet C.A.R.E (Centre pour l'Accompagnement et le Rétablissement d'usagers présentant un Etat Limite) porté par le CH la Chartreuse. Il s'agit d'une unité ambulatoire sur le bassin Dijonnais, à destination des usagers âgés de 16 à 25 ans souffrant d'un état limite (trouble borderline).

16 mai 2024

- Présentation du dispositif Accompagnement Global Individualisé des Réfugiés (AGIR), accompagnement psychique des demandeurs d'asile.
- Résultats du questionnaire du Conseil Départemental sur la santé mentale.

27 juin 2024

- État d'avancement des appels à projets FIOP et MNPEA :
 - FIOP (Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie)
 - MNPEA (Mesure Nouvelles en Psychiatrie Périnatale, de l'Enfant et de l'Adolescent)
- Présentation des projets déposés au niveau départemental.

FONCTIONNEMENT DU PTSM 21

BUREAUX DU SECOND SEMESTRE 2024

2 septembre 2024

- Données de la CPAM : Présentation des évolutions des troubles psychiatriques.
- Déploiement du dispositif « Mon Soutien Psy ».
- Amélioration de l'accès à un soutien psychologique gratuit sur le territoire.
- Discussion autour des enjeux liés à la réforme des autorisations en psychiatrie.

10 octobre 2024

- Guide logement de l'UNAFAM : Présentation d'un outil pour l'orientation des personnes souffrant de troubles psychiques.
- Intervention de l'association ICARE La Bergerie : actions en faveur des personnes en situation de handicap psychique.
- Présentation de l'Association Champmol Habitat spécialisée dans l'accès au logement des personnes souffrant de troubles psychiatriques.

14 novembre 2024

- Échange autour de la première partie du bilan du PTSM 21 selon la trame ARS.
- Préparation du renouvellement du PTSM.
- Réflexion sur l'articulation entre le PTSM et la Commission Spécialisée en Santé Mentale (CSSM) : amélioration de la gouvernance et priorisation des actions.
- Point d'étape sur les projets financés dans le cadre des MNPEA.

12 décembre 2024

- Échange autour de la seconde partie du bilan du PTSM 21 selon la trame ARS.
- Planification des perspectives 2025 : finalisation et partage du bilan avec l'ensemble des partenaires via la trame ANAP, organisation d'une journée départementale, évolution des bureaux.

ENVELOPPE PTSM

HISTORIQUE

En décembre 2023, les Projets Territoriaux de Santé Mentale de la région ont bénéficié d'une enveloppe exceptionnelle de 100 000 €, octroyée par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, marquant une étape significative dans le soutien aux initiatives locales de santé mentale.

L'allocation de cette enveloppe s'est inscrite dans un processus visant à garantir une gestion équitable et efficace des fonds. Le volume de propositions soumises par les partenaires du territoire a témoigné de la mobilisation et de la diversité des initiatives.

La validation formelle des projets sélectionnés est intervenue avec la signature, le 20 décembre 2024, de l'avenant au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) du Centre Hospitalier La Chartreuse, établissement porteur du PTSM 21. Cet avenant constitue le socle juridique et financier indispensable à la mise en œuvre des actions prévues. Les projets retenus s'inscrivent pleinement dans les priorités stratégiques du PTSM 21.

QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS

Création d'un Espace Extérieur pour les Patients et leurs Familles au Centre Hospitalier de Semur-en-Auxois

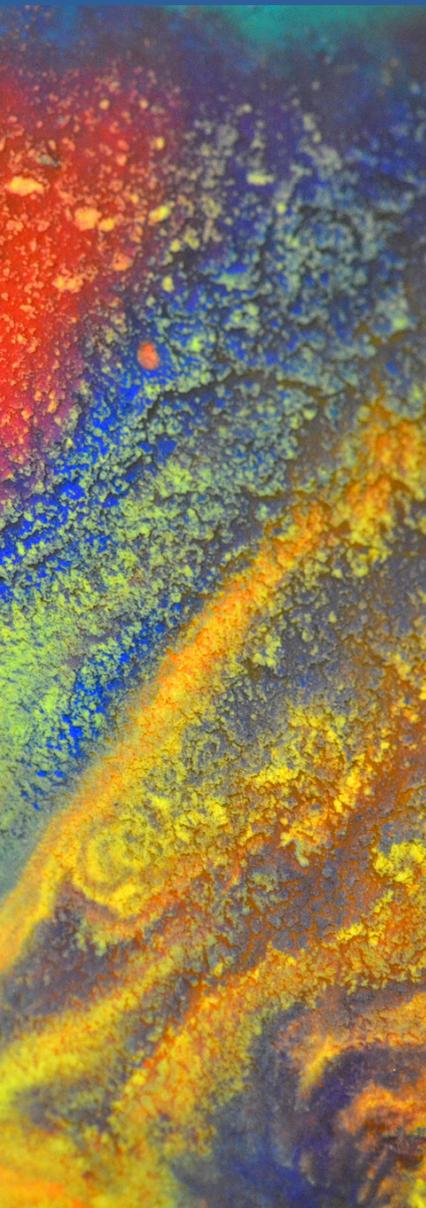
Ce projet vise à aménager un espace dédié à l'accueil des familles des patients hospitalisés en psychiatrie.

L'objectif est d'offrir un environnement propice à des interactions positives entre les patients et leurs proches, en contribuant à leur rétablissement et en réduisant l'isolement souvent associé aux hospitalisations.

Guide logement UNAFAM Côte-d'Or

L'UNAFAM Côte-d'Or a publié fin 2024 le premier guide logement, destiné aux familles, aidants et professionnels accompagnant les personnes souffrant de troubles psychiques. Ce guide offre des repères sur les droits au logement, les aides disponibles et les démarches administratives. En favorisant l'interconnaissance et en fournissant des contacts utiles, cet outil soutient l'autonomie et l'inclusion sociale.

ENVELOPPE PTSM



Organisation d'une Journée Départementale sur les Droits des Enfants : Portée par le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Centre Hospitalier La Chartreuse, cette initiative consiste à réunir des professionnels de la santé mentale, de la protection judiciaire de la jeunesse et de l'éducation nationale autour de débats, ateliers et tables rondes. L'objectif est de sensibiliser les participants à l'importance des droits des enfants dans les parcours de soins en santé mentale et de renforcer la collaboration interprofessionnelle sur ce thème.

Déploiement d'une Formation en Premiers Secours en Santé Mentale pour le Grand Public : une formation a été financé au CLS Auxois-en-Morvan et une au CLS de Beaune. L'objectif est de doter les participants des compétences nécessaires pour identifier, comprendre et réagir face à des signes précoces de détresse psychique.

Mise en œuvre d'ateliers d'art thérapie pour Programme AGIR pour les Migrants sur Dijon et Châtillon-sur-Seine. Les objectifs incluent l'expression des émotions, le renforcement de la confiance en soi, la revalorisation de l'image personnelle et l'amélioration des compétences psychosociales. Ce projet vise également à favoriser la réintégration sociale des bénéficiaires et leur bien-être global.

PERSPECTIVES

Pour garantir l'impact des actions financées, chaque porteur de projet est tenu de fournir un bilan détaillé des réalisations à l'issue de l'exercice. Ce retour d'expérience contribuera non seulement à évaluer l'efficacité des interventions, mais également à orienter les priorités futures du PTSM 21. Cette démarche s'inscrit dans une logique de transparence et d'amélioration continue.

Il s'agit désormais de transformer cette opportunité en actions concrètes en fin d'année 2024 et courant 2025 pour chaque porteur de projet.

BILAN PTSM 21 ET SUITES

L'élaboration du bilan du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de Côte-d'Or pour la période 2019-2024, entamée en 2024 et prévue pour se finaliser en 2025, est un travail structurant porté par la coordinatrice en collaboration étroite avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté et les membres du bureau PTSM.

Ce bilan repose sur une dynamique participative, mobilisant les parties prenantes via des réunions mensuelles du bureau PTSM. Ces échanges réguliers ont permis d'orienter les travaux, d'ajuster les priorités et de garantir une approche cohérente. En lien constant avec l'ARS, ces rencontres ont renforcé l'alignement stratégique avec les priorités régionales et nationales, tout en prenant en compte les dynamiques locales grâce aux Contrats Locaux de Santé (CLS) et Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM).



L'objectif du bilan est de dresser un état des lieux précis des actions entreprises dans le cadre du PTSM 21 et de préparer la seconde génération du projet pour 2025. L'analyse porte sur des priorités nationales telles que le repérage des troubles psychiques, l'amélioration des parcours de vie et de soins sans rupture et la lutte contre la stigmatisation.

Les premières conclusions soulignent des avancées importantes, notamment dans le déploiement des Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), l'appui aux CLS et la mise en œuvre du site « Ma Santé Mentale en Côte-d'Or ». Par ailleurs, des axes d'amélioration ont été identifiés, notamment concernant la visibilité des actions menées et la coordination intersectorielle dans certains domaines spécifiques, comme la précarité ou l'inclusion sociale.

Les enseignements tirés de ce bilan guideront l'élaboration du futur PTSM 21. Ce bilan témoigne de l'engagement collectif des acteurs pour améliorer les parcours de soins et de vie des personnes touchées par des troubles psychiques. La finalisation de ce bilan en 2025 sera un moment clé pour orienter le PTSM 21 et consolider les acquis du premier projet.

SISM 2024

LE RÔLE DU PTSM

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) ont lieu annuellement au niveau national et ont plusieurs objectifs :



- Déstigmatiser les personnes vivant avec un trouble psychique.
- Rassembler autour d'un événement visant à fédérer la population autour des problématiques liées à la santé mentale et aux troubles psychiques.
- Sensibiliser les professionnels du territoire aux questions relatives à la santé mentale.

Le PTSM assure un appui aux CLS en cas de besoin. Par ailleurs, il permet le relai de la communication concernant les actions des partenaires.

Par ailleurs, pour la troisième année consécutive, le Projet Territorial de Santé Mentale a co-porté des actions dans ce cadre la manifestation "les Foulées Douces".

LES FOULÉES DOUCES



Le Centre Hospitalier La Chartreuse et le PTSM 21 ont coordonné l'organisation de la 3ème édition des Foulées Douces, action ouverte au grand public le dimanche 13 octobre 2024.



Cette année l'équipe organisatrice a tenu à ce que la course soit la plus inclusive possible au vu de la thématique des SISM 2024 « En mouvement pour notre santé mentale ».

Ainsi 3 courses ont été proposées :

- 3km pour les jeunes,
- 5km marche et 5 km course,
- 10 km course.

En outre, le parcours a été prévu pour pouvoir inclure le para-athlétisme course.

SISM 2024

L'équipe organisatrice était composée de :

- Laure ALEXANDRE-DUBAND, Responsable Communication et Documentation du CHLC
- Elsa MAITROT, Chargée de communication du CHLC
- Xavier CARIO, Webmaster du CHLC
- Sébastien PACCOUD, Infirmier Case Manager Diplômé d'État du CHLC
- Jérémie GODEFROY, Enseignant en Activité Physique Adaptée du CHLC
- Maxime DE MEYERE, Enseignant en Activité Physique Adaptée du CHLC
- Fabien GAUTHERON, Masseur kinésithérapeute au CHLC
- Julie LIEGEON, Coordinatrice du PTSM 21
- Julie Chartier, diététicienne au CHLC

Cette manifestation a eu comme parrain Pierre TERZI, coach sportif originaire de Dijon.

Aujourd'hui entraîneur assistant de l'équipe de France féminine de Handball (champion Olympique Tokyo 2021, vice-champion olympique Rio 2016, champion du monde 2023, 2017 et 2003 et vice champion du Monde 2021).



Des stands présents au départ de la course ont permis aux participants et à ceux qui le souhaitent de se renseigner sur la santé mentale et d'échanger avec des professionnels (résidence Icare, CLSM, Clubhouse).



Cette manifestation a permis de rassembler :

- 304 personnes au 10km
- 187 personnes au 5km
- 4 jeunes au 3km

Pour une participation totale d'environ 700 personnes, une nette progression comparée à la dernière édition.

SENSIBILISATIONS

CONTEXTE

En 2024, le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) 21 a renforcé son engagement en faveur de la sensibilisation à la santé mentale à travers plusieurs interventions significatives.

Ces actions ont permis de toucher divers publics, allant des professionnels de santé aux acteurs institutionnels et aux bénévoles, avec un objectif commun : promouvoir une meilleure compréhension des enjeux liés à la santé mentale et lutter contre les stéréotypes.

LES TEMPS FORTS

13 juin 2024

Participation à une table ronde lors de la Journée Santé Mentale de Vyv3 Bourgogne. Le PTSM 21 a pris part à une table ronde organisée par Vyv3 Bourgogne. Cette intervention a permis de mettre en lumière les actions du PTSM en matière de prévention et de coordination territoriale, tout en échangeant avec des professionnels de santé sur les enjeux actuels.

30 septembre 2024

Appui à la Journée de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Le PTSM 21 a soutenu l'organisation et l'animation d'une journée consacrée à la santé mentale des adolescents. Cette action a permis de sensibiliser les intervenants de la PJJ aux particularités des troubles psychiques chez les jeunes et aux ressources disponibles pour un accompagnement adapté.



SENSIBILISATIONS



19 novembre 2024

Module de sensibilisation pour les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Dijon. Le PTSM a animé un module de sensibilisation à la santé mentale à destination des bénévoles du CCAS de Dijon. Ce module interactif visait à renforcer leurs compétences pour mieux repérer et accompagner les personnes en difficulté psychique dans leurs missions quotidiennes.

9 décembre 2024

Sensibilisation à la commission territoriale d'insertion du CD21. En collaboration avec une psychologue du travail de France Travail, le PTSM a co-animé une sensibilisation sur la santé mentale lors de cette commission. Les échanges ont porté sur les impacts psychiques de la précarité et les moyens d'accompagner les publics fragiles vers une insertion durable.

20 décembre 2024

Participation au Labo de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Le PTSM a été invité à intervenir sur les grands axes de la santé mentale et les ressources disponibles. Cette contribution a été l'occasion de partager des pratiques et des outils pour mieux accompagner les jeunes pris en charge par l'ASE.

PERSPECTIVES

Ces actions illustrent l'implication du PTSM 21 dans la diffusion d'une culture de la santé mentale accessible et inclusive. Elles témoignent de la diversité des partenariats mobilisés pour sensibiliser et former les acteurs du territoire.

Fort de ces réalisations, le PTSM prévoit de continuer à intensifier ses efforts en 2025 pour atteindre un public encore plus large et contribuer à une meilleure prise en charge des enjeux de santé mentale dans la Côte-d'Or.

APPUI AUX ACTEURS

CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ

Le PTSM 21 a apporté un appui en fonction des demandes et des besoins aux Contrats Locaux de Santé (CLS) du département, en participant activement aux groupes de travail thématiques et en soutenant la mise en œuvre des formations aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM).

Ces interventions ont permis de renforcer la coordination des actions en santé mentale sur le territoire. L'accompagnement du PTSM s'est également illustré par son soutien au développement de nouvelles dynamiques collaboratives au sein des CLS concernés.

CLS DIJON MÉTROPOLÉ

- co-animation avec le CLS Dijon métropole et le CLSM d'une dynamique SISM sur le territoire
- communication sur les actions prévues dans ce cadre

CLS SEINE-ET-TILLES

- participation au groupe de travail sur la santé mentale le 14/05
- déploiement de formations PSSM en autonomie

CLS AUXOIS-EN-MORVAN

- co-animation du GT violences intra-familiales le 16/02
- appui à l'axe santé mentale dans le cadre du renouvellement du CLS
- appui au déploiement d'une formation PSSM

CLS BEAUNOIS

- participation au GT santé mentale le 16/04
- appui à la réflexion d'actions sur la santé mentale
- participation aux actions du CLS concernant le troubles dépressifs et la crise suicidaire chez la personnes âgée

CLS VAL-DE-SAÔNE-VINGEANNE

- déploiement d'une formation PSSM en autonomie

CLS CHÂTILLONNAIS

- arrivé d'une animatrice santé sur le second semestre - un appui progressif sur la santé mentale sera prévu

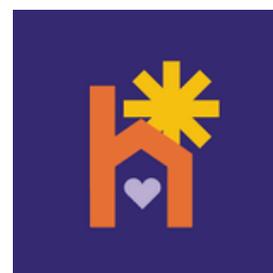
APPUI AUX ACTEURS

CLUBHOUSE DIJON

Le Clubhouse est un dispositif innovant d'accompagnement des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères. Inspiré d'un modèle nord-américain créé en 1948, il vise à favoriser leur rétablissement, leur réinsertion sociale et professionnelle, tout en luttant contre l'isolement et la stigmatisation. En France, l'association Clubhouse France, fondée en 2011, a établi plusieurs lieux de ce type.

Le Clubhouse repose sur 4 piliers fondamentaux

le « faire-ensemble », les projets personnalisés de rétablissement, la pair-aidance, et l'autodétermination. Ces piliers se traduisent par des activités où les membres bénéficiaires participent activement à la gestion et à la vie du Clubhouse, créant ainsi un réseau de soutien solide. Ce dispositif offre également un accompagnement individuel permettant de reconstruire une trajectoire de vie autonome et stable.



La création du Clubhouse à Dijon résulte d'une collaboration entre Clubhouse France et l'ARS BFC, avec une convention signée en janvier 2024. Depuis ses débuts, le projet s'est articulé autour de plusieurs étapes clés :

- La constitution d'un comité de pilotage en juin 2024, regroupant des acteurs locaux, des pairs aidants, et des représentants institutionnels.
- La recherche et l'aménagement d'un local adapté à Dijon pour accueillir les activités du Clubhouse.
- Le développement d'un réseau de partenariats locaux avec des associations, des employeurs et des institutions pour renforcer l'impact et la durabilité du projet.

Le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de la Côte-d'Or a joué un rôle central dans l'émergence du Clubhouse de Dijon. En tant que membre actif du comité de pilotage, le PTSM 21 a contribué à la structuration du projet et a facilité les mises en relation avec des acteurs locaux, renforçant ainsi le réseau partenarial essentiel pour la réussite du dispositif.

Le soutien du PTSM s'est également manifesté dans la communication autour du projet, notamment à travers des actions de sensibilisation lors d'événements tels que les SISM.

Le Clubhouse de Dijon est appelé à devenir un acteur important de la santé mentale sur le territoire, avec une croissance dans les prochaines années.

CONCLUSION & PERSPECTIVES 2025

L'année 2024 marque une étape charnière dans la dynamique du Projet Territorial de Santé Mentale de la Côte-d'Or (PTSM 21). Elle s'inscrit dans la clôture de son premier cycle d'actions (2019-2024) et prépare les bases pour une deuxième phase.

Les nombreuses réalisations, comme l'appui à la structuration des Contrats Locaux de Santé (CLS) et du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), le déploiement de formations aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), et les actions de sensibilisation diversifiées, témoignent de la richesse des partenariats et de la mobilisation intersectorielle.

Les bilans de la première génération de PTSM, à l'échelle nationale et locale, mettent en évidence des avancées tout en identifiant des axes d'amélioration. L'engagement des acteurs locaux et la forte dynamique collective constituent une base solide pour orienter les prochaines étapes.

L'année 2025 sera consacrée à la mise en œuvre des enseignements tirés des bilans et à la construction du deuxième cycle du PTSM. La finalisation et la valorisation du bilan 2019-2024 constitueront une priorité, avec la diffusion des résultats et des recommandations issues des bilans territoriaux et nationaux. Une journée départementale sera organisée pour présenter les réalisations et ouvrir les discussions sur les orientations futures.

L'actualisation du diagnostic territorial partagé sera essentielle pour intégrer des données actualisées sur les besoins et les ressources en santé mentale. Cela inclura une consultation renforcée avec les acteurs locaux, les usagers, et leurs familles. En parallèle, l'élaboration du prochain PTSM sera co-construite avec les parties prenantes, en renforçant les axes déjà identifiés : prévention, rétablissement, coordination des parcours et inclusion sociale.

Le renforcement de la gouvernance jouera un rôle central pour assurer une cohérence d'action et assurer une dynamique constante tout au long de l'année 2025.

PTSM21

Projet Territorial de Santé Mentale Côte d'Or